

Montigny

notre commune



Ferme pédagogique

Inauguration le
28 juin à 16h

62 avenue Fernand-Bommelle (CIEL)



SOMMAIRE

2

➤ AMÉNAGEMENTS

4,5

➤ RETOUR SUR

Retour sur les événements marquants du mois de mai 2025

6,7

➤ DOSSIER

La ferme pédagogique ouvre ses portes

8,10

➤ ACTUALITÉS

Les collégiens sensibilisés au devoir de mémoire, Fibre optique : Miloud Goual interpelle l'ARCEP, les dons du sang récompensés...

11

➤ HISTOIRE

Il était une fois...
le carnaval de Montigny

12,13

➤ CULTURE

Fête de la musique et le concert de Louis Chedid

14

➤ TRIBUNES

15

➤ À SAVOIR

N° 410 Juin 2025

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles.
8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles
Tél. : 01 39 31 38 20.

Mail : communication@ville-montigny95.fr
Directeur de la publication : Miloud Goual
Rédaction : Claire Simiana, Delphine Boussam,
Alexis Chartier, Noémie Fossey-Sergent, Jade Chauveau
Photographies : Service Communication,
Exécution graphique :
Amandine Girard - ag-graph@live.fr
Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01
Tirage : 9800 exemplaires

ACTUALITÉS



AMÉNAGEMENTS

DÉPOSE MINUTE POUR LES COMMERCES



A compter du mardi 10 juin, trois places de stationnement, situées à la sortie du parking Verdun, seront aménagées en zone orange. Tous les jours, les dimanches et jours fériés compris, il sera interdit de laisser stationner son véhicule de 10h à 21h pendant une période supérieure à 15 minutes. Les autres places restent en zone bleue. Pensez bien à apposer un disque. Le disque de stationnement est un document papier permettant aux usagers de s'arrêter ou stationner dans les zones de stationnement réglementées par disque. Ces rues, parkings ou zones bleues, délimitées par une signalisation spécifique – panneaux et marquage au sol bleu – sont réglementés. L'utilisation des emplacements de stationnement y est gratuite, mais limitée dans le temps. Vous pouvez vous procurer un disque bleu de stationnement auprès de la mairie.



Les travaux rue des Clairs-Chênes/Allée Watteau/avenue des Fauvettes se poursuivent avec l'enfouissement des réseaux de câbles aériens et remplacement d'une canalisation eaux usées. Pendant la durée du chantier, selon l'avancement des travaux, la circulation et le stationnement seront restreints voire supprimés. Pour faciliter vos déplacements et permettre le bon déroulement des travaux, il sera préférable de sortir vos véhicules de vos propriétés et de la rue avant 8h le matin afin de les stationner sur les voies adjacentes.



Soyez vigilants face aux dangers des chenilles processionnaires

Depuis plusieurs décennies, les chenilles processionnaires envahissent les espaces verts. Ces larves de papillons de nuit sont nuisibles car très allergènes pour les humains et potentiellement mortels pour les animaux. Lorsqu'elles sont présentes sur votre parcelle, il est possible de lutter contre les chenilles processionnaires en coupant la branche sur laquelle se trouve le cocon. Il est ensuite nécessaire de brûler la branche avec le cocon. Si le cocon ou la branche sont hors d'atteinte, il est conseillé de faire appel à une entreprise spécialisée. Si vousapercevez des chenilles dans les espaces verts publics, signalez-le à la mairie. Ne rentrez pas dans le parc.

RÉNOVATION DANS LES ÉCOLES



Les travaux d'isolation de l'école Georges Braque se poursuivent. L'école Emile-Glay et son réfectoire sont quant à eux en cours d'agrandissement.

FLEURISSEMENT : C'EST PARTI POUR LES PLANTATIONS D'ÉTÉ



Le service des espaces verts travaille actuellement sur différents sites de la Ville, place du 19 mars, la Source et au cimetière Carlier. Cette année encore, de nombreuses espèces ont été sélectionnées pour orner les ronds-points, jardinières et massifs de la commune.



Édito

**Miloud Goual,
votre maire**

Ville nature par excellence, Montigny vit pleinement au rythme des saisons. Partout, les massifs fleuris et les plantations estivales colorent l'espace public. Les abeilles butinent, les oiseaux chantent et prennent leur envol : autant de scènes poétiques, mais aussi autant de signaux précieux. Car dans un contexte où le changement climatique et les activités humaines fragilisent nos écosystèmes, ces signes de vie sont rassurants et porteurs d'espoir.

Cette ville, nous l'aimons et nous continuons à préserver ses richesses naturelles. Avec son parc, ses neuf bois publics aménagés et ses sept espaces boisés privés, Montigny est une commune où la nature respire et s'épanouit.

D'ici la fin du mois, un nouvel écrin de verdure verra le jour dans le prolongement de la promenade des Impressionnistes : la ferme pédagogique et la Maison de la Nature ouvriront leurs portes. Ce lieu unique, gratuit et accessible à tous toute la semaine, proposera une rencontre apaisante avec le monde animal et son environnement. Il réunira plaisir, détente et apprentissage dans un cadre familial. Ce sera sans nul doute un nouveau pôle d'attraction pour notre ville. Malgré un contexte budgétaire contraint, nous avons tenu à réaliser ce projet dans les délais : c'est un investissement fort, tourné vers l'avenir, pour notre jeunesse et les générations futures.

Mais Montigny, c'est aussi une ville qui vit, qui bouillonne d'énergie, de projets, de liens humains. Elle rayonne par son dynamisme, son tissu associatif, ses initiatives citoyennes et ses rendez-vous festifs qui rythment la vie locale tout au long de l'année.

En juin, à l'image de la nature en plein renouveau, Montigny se fait chaleureuse, vivante, festive. Kermesses, spectacles et fêtes de fin d'année animent les écoles. On flâne dans les braderies et les vide-greniers, on se retrouve entre voisins, dans les quartiers comme dans les associations... Sans oublier le lancement de la nouvelle saison culturelle, promesse de rendez-vous enthousiasmants dès la rentrée de septembre.

Ces nombreux événements sont autant d'occasions pour moi de venir à votre rencontre, d'échanger, de vous écouter et de répondre directement à vos attentes. Dans l'ombre de ces moments conviviaux, je salue le travail formidable des agents municipaux et des bénévoles, dont l'engagement ne faiblit jamais. Au nom de la municipalité et de tous les Ignymontains, je tiens à leur adresser mes sincères remerciements.

RETOUR EN IMAGES

Commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale

La cérémonie du 80^e anniversaire de la Victoire de mai 1945 s'est déroulée le 8 mai dernier, place de la Libération, en présence de Miloud Goual, le maire, de Thibault Petit, adjoint au maire chargé des affaires scolaires et périscolaires, des cérémonies commémoratives et du patrimoine culturel, du député du Val d'Oise Emmanuel Maurel, de nombreux élus, y compris le CMEJ. Les anciens combattants de la FNACA, les bénévoles du don du sang et une trentaine d'élèves de la classe « 3^e Défense » du collège Camille-Claudel ont également tenu à participer à ce devoir de mémoire.



Devoir de mémoire

Le vernissage de l'exposition « La part visible des camps » a eu lieu le mercredi 7 mai, dans le cadre du 80^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, en présence de notre maire, Miloud Goual, du sous-préfet d'Argenteuil, Cyril Alavoine, du Grand Rabbin du Val-d'Oise, Laurent Berros, du commissaire d'Ermont, Olivier Keith et de l'adjoint au maire en charge de la vie culturelle, Jean-Claude Benhaim.



Nouveau succès pour la dictée des écoles

La maison des loisirs et de la culture (MLC) de Montigny a récompensé les 180 participants à son concours annuel d'orthographe, destiné aux écoles de la ville, le 20 mai dernier, en présence de Miloud Goual, le maire, de Thibault Petit, adjoint au maire chargé des affaires scolaires et périscolaires, des cérémonies commémoratives et du patrimoine culturel et de Uriell Marquez, conseillère municipale, déléguée aux transports et au plan vélo. Les trois premiers de chaque catégorie ont reçu une médaille et une récompense.

Permis piéton

Les CE2 des écoles, ici à Van-Gogh, ont brillamment obtenu, le 22 mai dernier, leur permis piéton. Les jeunes Ignymontains ont été récompensés par le maire Miloud Goual et l'adjointe au maire en charge de la sécurité et de la prévention spécialisée, Dalila Khorbi. Ils ont reçu des brassards fluorescents pour se signaler sur la route. Tous les CE2 de la Ville sont sensibilisés depuis 2019 aux risques de la circulation et au bon usage de l'espace public.



Cross scolaire : 1800 élèves au départ

Début mai, la ville a vibré au rythme des pas précipités de nos jeunes sportifs. Le traditionnel cross des écoles, organisé chaque printemps, a une nouvelle fois rassemblé élèves, enseignants et parents autour d'une même passion : le sport et la convivialité.

RETOUR EN IMAGES

Carnaval 2025 Merci à vous tous !

Plus d'un millier de personnes ont défilé lors du carnaval de Montigny, suivi de la fête des enfants le 24 mai dernier. Retour en images. Retrouvez les photos de l'événement sur Montigny95.fr (galerie photos en bas de la page d'accueil).



**Votez pour la famille
la mieux déguisée !**

Jusqu'au 13 juin prochain, rendez-vous sur le compte Facebook et Instagram de la Ville pour voter pour le plus beau déguisement en famille. Le gagnant sera mis en avant dans le prochain magazine municipal !

Facebook: Mairie de Montigny-lès-Cormeilles

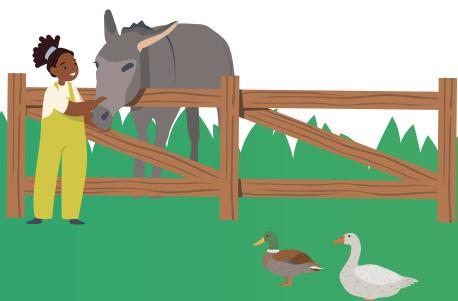
Instagram: montigny_les_cormeilles

Dossier



Ferme pédagogique Un coin de campagne à Montigny

Situé au quartier Lalanne, avenue Fernand-Bommelle, ce nouvel espace de détente est composé d'une ferme avec deux bâtiments d'accueil pour les animaux, des espaces de pâturage et une basse-cour. Sur 25 000 m², la ferme va accueillir tout au long de l'année, les enfants des écoles, des centres de loisirs et les tout-petits de la crèche mais aussi le grand public pour les sensibiliser à l'environnement, en s'amusant et en s'émerveillant...



Que peut-on découvrir à la ferme ?



→ Les animaux

Aller à la ferme pédagogique, c'est découvrir des animaux de ferme, d'espèces et de races variées qui représentent la diversité de l'élevage français. Vaches, chèvres, cochons, moutons, poneys, canards, oies, lapins et poules attendent petits et grands avec impatience.



→ Une maison de la nature

Aller à la ferme pédagogique, c'est aussi découvrir la maison de la nature. En dehors des visites spontanées, la ferme accueillera des écoliers et des enfants du périscolaire qui pourront utiliser le lieu comme salles de classe pour diverses activités. La ligue de la protection des oiseaux (LPO) intègre le projet de la ferme pédagogique et proposera des ateliers et des conférences autour des animaux et des oiseaux.



→ Un espace de pique-nique

Aller à la ferme pédagogique, c'est aussi déjeuner ou goûter au plus près des animaux. Des tables et des bancs seront installés dans l'espace détente.

Quelles activités à la ferme ?

→ Les visites libres

La ferme est ouverte à tous en accès libre et gratuit du lundi au dimanche (voir horaires d'ouverture ci-dessous). La ferme accueille toutes les générations, allant des enfants en bas-âge aux aînés, et propose à chacun et chacune des informations et des animations adaptées. C'est aussi un lieu de balade et de repos où il fait bon de se ressourcer.



→ Les ateliers et activités manuelles

Les mercredis, le weekend et pendant les vacances scolaires, les animateurs proposent des ateliers (découverte de l'apiculture, soins des animaux, découverte des insectes, fabrication de pain) et activités manuelles autour des animaux, des plantes et de la vie à la ferme pour les familles et les particuliers.



Des enclos ont été aménagés pour abriter les boxes des animaux.

La ferme pédagogique présentée le 19 mai dernier aux directeurs et directrices des écoles :

Frantz Hendricks, école du Centre

« Je trouve le projet intéressant et bien pensé. Ces activités pédagogiques répondent à un réel besoin. C'est important de sensibiliser les élèves au milieu naturel dans lequel vivent les animaux qui les entourent. La ferme pédagogique permet une immersion concrète, ludique et éducative ».

Marie-Denise Hatchi, école Van-Gogh

« Pour la plupart des enfants, le thème de la ferme est un sujet qui les passionne. Ils sont en contact direct avec les animaux et nous avons constaté que beaucoup d'enfants, surtout en milieu urbain, ont peu ou pas de contact avec les animaux de la ferme, ou même avec la terre. Je suis particulièrement enchantée de ce projet. Les écoliers de la Ville vont pouvoir en profiter pleinement ».

Dossier



Questions à **Miloud Goual,**

Maire de Montigny-lès-Cormeilles

Pouvez-vous nous expliquer ce qui a motivé la création de cette ferme pédagogique ?

L'idée est née d'un double constat : d'une part, une demande de la part des habitants, notamment des familles et des écoles, pour des activités éducatives de proximité ; d'autre part, l'envie de valoriser notre patrimoine rural et de sensibiliser petits et grands à l'importance de la biodiversité et au respect de l'environnement. La ferme pédagogique, qui était l'un des engagements du contrat communal, vise à offrir un lieu de découverte, d'apprentissage et de partage.

Quand la ferme ouvrira-t-elle ses portes, et à qui sera-t-elle accessible ?

L'inauguration officielle aura lieu le samedi 28 juin à 16h, 62 avenue Fernand-Bommelle (CIEL). Et ce n'est pas sans une certaine émotion que la municipalité inaugure ce projet qui tenait particulièrement à cœur à mon prédécesseur et ami Jean-Noël Carpentier. La ferme sera ouverte au public tous les jours de la semaine, avec des ateliers encadrés. Les écoles pourront s'y rendre sur réservation, avec des programmes pédagogiques adaptés. Nous souhaitons vraiment qu'elle soit accessible à tous.

Un mot de conclusion ?

Nous sommes très fiers de ce projet suivi avec beaucoup de passion et de rigueur par Casimir Pierrot, adjoint au maire en charge de la ferme pédagogique. Cela illustre notre engagement en faveur de l'éducation, de l'environnement et du vivre-ensemble. J'invite tous les habitants à venir découvrir la ferme, à y participer, et à en faire un lieu de vie et d'échanges.

Le saviez-vous ?

La première ferme pédagogique de France a ouvert ses portes en 1974. Aujourd'hui, on en recense plus de 1400.



HORAIRES

DU 1^{ER} AVRIL AU 31 OCTOBRE :

Lundi/mardi/jeudi/vendredi :

9h-12h / 13h30-18h

Mercredi/samedi : 10h-18h

Dimanche : 11h-16h

DU 2 NOVEMBRE

AU 31 MARS :

Lundi/mardi/jeudi/vendredi :

9h-12h / 13h30-17h

Mercredi/samedi :

10h-12h / 13h30-17h

Dimanche : 11h-16h

HORAIRES VACANCES

Toussaint, Noël, Février

Du lundi au samedi : 9h-12h / 13h30-17h.

Fermeture le dimanche

Avril, juillet, août

Du lundi au samedi :

9h-18h / Dimanche : 11h-16h



ACTUALITÉS

Mauthausen : les collégiens sensibilisés au devoir de mémoire



A l'occasion des 80 ans de la libération des camps, deux classes de 3^e du collège Camille-Claudel et Louis-Aragon sont venues visiter l'exposition *La part visible des camps* le 9 mai dernier, une importante exposition de près de 500 photos sur le camp de concentration de Mauthausen, en Autriche.

Cette visite a été commentée par Éric Carpentier, un passionné d'histoire et dont la maman a été bénévole à l'amicale de Mauthausen, propriétaire de l'exposition. L'occasion pour les élèves de mettre des noms et des visages sur ces déportés, dont moins de 5% d'entre eux ont survécu aux camps nazis. « C'était important de visiter cette exposition car c'est notre histoire. C'est très émouvant de se replonger dans le passé », nous confie Tya, élève de 3^e. « C'est assez perturbant de savoir qu'il y a des milliers de gens qui ont été tués dans ces conditions, qu'ils n'ont pas été traités comme des êtres humains », ajoute l'une de ses camarades au cours de la visite. Pour Tony Anamoutou, professeur d'histoire à Aragon, emmener ses élèves à cette exposition est important : « cette période de l'histoire a été étudiée en classe dans le cadre du programme scolaire. Le devoir de mémoire est essentiel et doit être maintenu car il nous permet de garder un certain regard critique sur l'actualité. Il fait écho à ce qui se passe aujourd'hui avec les différents conflits ». Plus de 200 personnes se sont croisées dans les allées de l'exposition.

CMEJ : dernière séance plénière

2025 est une année électorale pour nos jeunes Ignymontains. Avant de nouvelles élections à la rentrée prochaine, les élus du conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ) ont présidé, le 21 mai aux côtés de Miloud Goual, maire de la Ville, leur dernière séance plénière.

L'occasion pour certains d'entre eux de revenir sur leur 2 ans de mandat et de faire le point sur les projets en cours : « j'ai beaucoup aimé mon rôle d'élu. J'ai appris à monter un projet et à travailler en équipe. J'ai souhaité m'engager pour proposer des idées et les mettre en place. Je voulais aider les autres et faire avancer les choses, notamment sur des sujets comme l'environnement », souligne Hilel en 6^e au collège Louis-Aragon. Pour Cléophée, élève de CM2 à l'école Paul-Cézanne, ce mandat de jeune élue lui a donné confiance en elle : « j'ai voulu m'engager pour améliorer la vie à l'école et dans la ville. Et aussi pour montrer que, même jeunes, on peut faire des choses importantes ». « Je voulais que les enfants soient entendus. Nous avons tous des idées, mais nous ne sommes pas toujours écoutés. Là, c'était l'occasion de montrer qu'on peut être utiles », ajoute Imran en CM2 à l'école Van-Gogh.



Le CMEJ, à quoi ça sert ?

Véritable lieu d'échanges, de réflexions et de propositions, le conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ) permet aux enfants de réfléchir à la vie de la commune, de proposer des idées et de réaliser des projets. À Montigny, le CMEJ est élu pour deux ans et compte des élèves de CM1, CM2, 6^{èmes} et 5^{èmes}. Il se réunit en commissions une fois tous les quinze jours environ. Les séances plénières ont, quant à elles, lieu deux à trois fois par an et sont présidées par Monsieur le maire en personne.

ACTUALITÉS

Don du sang : Montigny honorée

La Ville a reçu en mai dernier le label d'or pour son engagement. Mobilisée depuis de nombreuses années en faveur du don du sang, la commune met à disposition, très régulièrement, la salle René-Char pour accueillir l'Établissement Français du Sang (EFS) et communique massivement sur les dates de collecte. « C'est une belle récompense pour nous », indique Serge Saubaber, le président de l'amicale des donneurs de sang bénévoles du Parisis. « Cette distinction salue également la solidarité et la générosité des Ignymontains qui se déplacent toujours nombreux au point de collecte ».

Prochaine date de collecte : jeudi 5 juin



Pour rappel, un don permet de sauver trois vies. Le don du sang est anonyme, bénévole et gratuit. Vous pouvez également donner vos globules rouges, vos plaquettes et votre plasma.

Si vous aussi vous souhaitez devenir donneur, rendez-vous sur le site internet de l'EFS (www.dondesang.efs.sante.fr). Mais sachez que pour pouvoir donner son sang, il est nécessaire de disposer d'une adresse postale en France, d'être âgé de 18 à 70 ans et de peser au moins 50 kg. Il faut également ne pas relever d'une contre-indication médicale au don.



Voilà l'été...

Pensez à réserver sur l'espace famille à partir du 23 juin pour les activités et animations du mois de juillet. Sorties à la mer, randonnées, activités ludiques... la Ville a pensé à vous et il y en aura pour tous les goûts !

Une ressourcerie éphémère à Montigny !

Donnez une seconde vie aux objets qui vous empêtrant grâce à la ressourcerie éphémère. Initiée par la GUSP (gestion urbaine et sociale de proximité) en partenariat avec le syndicat Émeraude, les bailleurs sociaux, l'association Aiguillage, Les Pépites, et d'autres associations locales, la ressourcerie collecte au pied d'immeuble les objets dont vous ne voulez plus (vêtements, meubles, appareils électriques...) à condition qu'ils soient encore en bon état. Après nettoyage, réparation ou recyclage, ils sont revendus à prix solidaire. Lors de la première collecte, rue Renoir, 234 kilos ont été récupérés en 4 heures grâce à 14 donateurs. Une réussite !

Rendez-vous les 6 et 7 juin à l'Atelier

Une fois les objets collectés et remis en état, ils sont revendus à bas prix (entre 20 centimes et 5 euros) lors de la boutique solidaire prévue le vendredi 6 juin, de 16h à 19h30 et le samedi 7 juin de 10h à 13h, à l'Atelier (local situé derrière la mairie Picasso). Les fonds collectés serviront à financer un projet collectif au sein de la ville. L'occasion de faire de bonnes affaires, tout en participant à des actions solidaires et écologiques !



Première collecte du 30 avril dernier.



Fibre optique : l'ARCEP réagit

Miloud Goual, le maire de la Ville a alerté l'autorité de régulation des communications électroniques face aux agissements des opérateurs commerciaux et de leurs sous-traitants qui détériorent notamment les armoires de fibre optique.

Une réunion a eu lieu en avril dernier en présence des villes de l'agglomération Val Parisis, de XpFibre (en charge du déploiement et de l'entretien du réseau fibre), des 4 opérateurs commerciaux (Orange, SFR, Bouygues Télécom, Free) et de Laure de la Raudière, présidente de l'ARCEP. Cette dernière a ainsi eu l'occasion de rappeler que les armoires sont la propriété de XpFibre et donc sous sa responsabilité.

Face au taux de pannes et aux échecs de raccordements, un plan de reprise des armoires est mis en œuvre depuis 2023 : deux ont concerné Montigny. Problème qui subsiste : les opérateurs ont fait souvent appel à des sous-traitants qui, dans certains cas vont jusqu'à débrancher des abonnés pour brancher les leurs. La prési-

dente de l'ARCEP a tenu à préciser que les rangs de sous-traitance sont désormais limités à deux et les sous-traitants doivent respecter un rapport d'intervention particulier et être labellisés. « *De plus, à compter de septembre, le technicien saura que le câble qu'il débranche est bien connecté à un usager et doit donc être remis en place. Ce n'est pas le cas aujourd'hui* ». A la fin de la réunion, l'ARCEP et les opérateurs se sont engagés à une amélioration nette de la situation sous six mois. Une évaluation d'étape est prévue à l'automne prochain. XpFibre s'est engagé, auprès des maires, à partager les données trimestrielles relatives à la qualité de service des réseaux de l'agglomération Val Parisis.

Qu'est-ce que l'ARCEP ?

C'est l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse. Elle régularise le secteur des télécoms, et notamment les conditions de déploiement de la fibre optique de bout-en-bout.

Un souci avec la fibre ?

- Il vous faut déclarer votre incident auprès de votre opérateur commercial (Free, Orange, SFR ou Bouygues Telecom). En cas de besoin, c'est ce dernier qui relaie à XpFibre.
- En cas de dégradation de la fibre optique sur le domaine public ou si votre (nouveau) logement n'est pas raccordé, vous pouvez faire un signalement depuis le site internet : www.xpfibre.com/ddr
- Vous étiez éligible à la fibre, mais ne l'êtes plus et l'opérateur vous parle de gel commercial. On vous explique tout ! Il peut exister des périodes de gel commercial temporaires sur les réseaux en fibre optique, durant lesquelles aucun opérateur n'est autorisé à commercialiser de nouveaux abonnements. Cela survient par exemple en cas de travaux importants sur le réseau (et par exemple, lorsque des infrastructures du réseau dégradées nécessitent une remise en état ou lorsque des travaux dans la rue impliquent de déplacer les armoires ou des câbles en fibre optique). Le gel dépasse rarement trois mois.



Questions à Casimir Pierrot

Adjoint au maire en charge de l'Agenda 21, l'Atlas de la biodiversité, de la ferme pédagogique et des technologies de l'information

Où en est-on aujourd'hui du déploiement de la fibre à Montigny-lès-Cormeilles ?

Plus de 96% de la Commune est couverte par la fibre optique aujourd'hui. Cela représente plus de 9000 locaux raccordés (logements, commerces, services...) et près de 450 sont actuellement en cours de raccordement (programmés ou en étude). Il faut rappeler que jusqu'au 31 janvier 2026, date à laquelle la commercialisation de l'ADSL devrait prendre fin, la fibre optique reste un choix de l'usager. Au-delà du raccordement, l'enjeu aujourd'hui pour la ville est de s'assurer que le réseau de fibre optique fonctionne bien.

A ce propos, comment la ville agit ?

Bien qu'elle n'en ait pas la compétence, la Ville suit ce dossier avec la plus grande attention et continue autant que nécessaire d'interpeller les opérateurs et XpFibre sur les situations collectives complexes. Nous constatons aujourd'hui certaines problématiques liées à un déploiement rapide du réseau. Certaines armoires ou chambres ont par exemple été installées sur des espaces privés, ce qui n'est pas sans poser des problèmes de maintenance et de réparation. XpFibre doit rapidement nous proposer des solutions. Nous attendons aussi avec impatience la mise en place du nouveau process d'intervention des opérateurs, ce qui devrait limiter drastiquement le débranchement intempestif et inadmissible des usagers.



HISTOIRE

Il était une fois...

LE CARNAVAL DE MONTIGNY

La ville en fête !

Le premier carnaval, organisé par les services de la commune, date de 2012. Habitants et associations étaient conviés pour célébrer ensemble ce grand évènement populaire. Avant 2012, le Carnaval ne concernait que les enfants des centres de loisirs. Le défilé partait de la rue de la Croix Blanche pour se terminer au centre de loisirs Ciel où l'on brûlait le bonhomme carnavalesque. Ensuite, le cortège s'est donné rendez-vous rue Auguste-Renoir, direction l'école Paul-Bert où une grande fête pour les enfants est célébrée en partenariat avec les associations des parents d'élèves de la Ville. [Retour en images :](#)

L'ESPRIT CARNAVAL

Partout en France, les carnavalesques battent leur plein et marquent le retour tant attendu de la fête populaire dans l'espace public. Ces grandes fêtes sont l'occasion de se déguiser, de chanter, de danser et surtout de s'amuser. Mais au fait, d'où vient cette tradition ? Depuis très longtemps, en Egypte d'abord, puis en Grèce et en Italie, dans toute l'Europe ensuite, des festivités étaient organisées à l'approche du printemps. Donnant lieu à de joyeux cortèges, des déguisements, des danses, des jeux et des ripailles. Plus tard, vers le 12e siècle, le Carnaval était l'occasion de faire la fête juste avant les 40 jours de carême. Ainsi les festivités débutaient le jour de l'Epiphanie, pour se terminer le jour de mardi-gras. Les enfants se déguisaient en adulte, les riches en pauvre, les maîtres en esclave... Toutes les classes sociales se mélaient et faisaient la fête. Un moment oublié, le Carnaval revient peu à peu sur le devant de la scène. A Montigny, le carnaval s'ouvre à tous en 2012 pour redevenir cette grande fête vivante, excitante et citoyenne. La première édition a rassemblé plus de 600 personnes dans les rues.



Fête de la musique 2025

Demandez le programme !

Cette année, la Fête de la musique se célèbre en grand. Le 21 juin prochain, il n'y aura pas une mais bien deux scènes pour profiter de la diversité musicale des artistes programmés. Une première !

Place de la Libération

Une scène dédiée aux musiques brésiliennes. Dès 18h, les élèves et les professeurs de l'école municipale de musique, accompagnés de musiciens brésiliens, se relaieront pour une « Roda de Samba & Choro ». Le principe ? Les musiciens se réunissent autour d'une table, entourés de choristes pour jouer les rythmes chaleureux et chaloupés de la samba. « Ce spectacle, porté par une cinquantaine de musiciens et chanteurs, sera l'occasion de montrer au grand public le résultat de l'action culturelle menée durant l'année par les musiciens brésiliens pour les élèves de l'école de musique », souligne Jean-Claude Benhaïm, adjoint au maire en charge de la vie culturelle. Une buvette tenue par l'association des parents d'élèves de l'école municipale de Musique est prévue sur place.

Parvis Picasso

La soirée démarra à 18h avec la mise en avant des talents locaux du studio du service Jeunesse et la chorale du Centre communal d'action sociale.

Puis place à une programmation éclectique et dynamique avec quatre artistes aux styles bien affirmés ! *Might be Blind* ouvrira le bal à 19h : cette artiste folk, originaire du Val d'Oise, fera raisonner ses balades douces et poétiques. L'ambiance se fera ensuite plus rock avec *Mosca Loca*, prévu à 19h40. Le groupe proposera un voyage musical des sixties aux ninties ! À 20h40, ce sera au tour de *Sarah et les Keurs sauvages* d'embarquer le public dans ses mélodies électro-pop mâtinées de synthé ! Le duo a sorti un premier EP prometteur en septembre dernier. La voix singulière de Sarah, la chanteuse, combinée au sens du riff de Yashar donne un résultat frais et souvent dansant (comme le titre plein de peps « Cours ! »). Enfin, c'est *Malick Diaw*, qui clôturera à partir de 21h40 les festivités. Ce guitariste



SAMEDI 21 JUIN, À PARTIR DE 18H

**Place de la Libération et Parvis Picasso
Entrée libre**

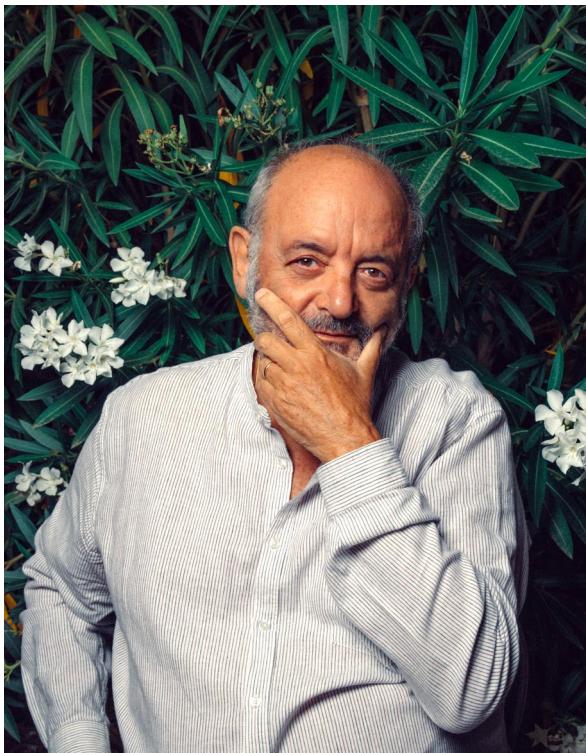
hors pair, auteur-compositeur et interprète sénégalais installé à Paris, navigue entre folk et musique mandingue. Sa musique, chantée en wolof, mêle rythmes africains et européens, accompagnée de percussions traditionnelles, basse, batterie ou guitare acoustique. Le voyage musical proposé s'annonce donc riche et varié !

Que vous soyez férus de musiques du monde, fan de rock ou curieux de nouvelles découvertes, cette édition 2025 de la Fête de la Musique promet des émotions et de la joie. Venez la célébrer en famille ou entre amis et découvrir les artistes de demain ! Un food-truck est prévu sur place.

AGENDA

Juin 2025

ÇA BOUGE



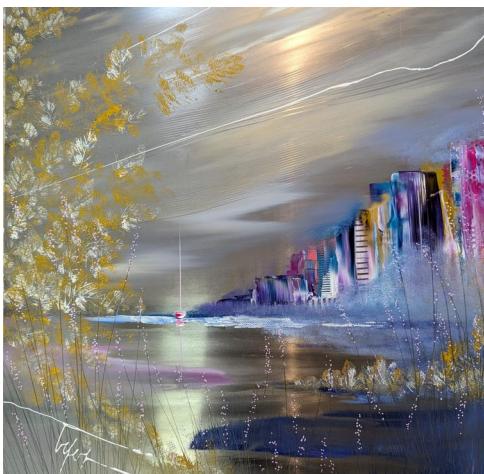
- **Louis Chedid en concert, vendredi 6 juin, à 20h30**
Centre culturel Picasso
Réservation en ligne sur [montigny95.fr](#)
ou sur place à la billetterie

LOUIS CHEDID en concert

Le chanteur-musicien aux textes poétiques est en tournée pour son très beau nouvel album, « Rêveur, rêveur ». Il fait escale au Centre culturel Picasso le 6 juin.

Après une tournée piano-voix revisitant des chansons de son répertoire avec le pianiste Yvan Cassar, saluée par la critique et le public, Louis Chedid a sorti à l'automne 2024 un nouvel album... très réussi ! Dans « Rêveur, rêveur », il continue d'explorer, à 77 ans et cinquante ans de carrière derrière lui, ses thèmes de prédilection : la beauté, l'amour, l'amitié, l'enfance, le temps qui passe... Ce rêveur assumé a de nouveau trouvé les mots justes et les mélodies tantôt entraînantes (les titres « Je suis là », « Le bonheur fait ma joie » et « Mon âme et moi ») tantôt mélancoliques (« Danseurs sur gazon ») pour les porter. Sur scène, le père de Mathieu Chedid, voix douce et guitare en bandoulière, les chante à son public, avec la simplicité et la douceur qui le caractérise. C'est plein d'émotions, doux et réconfortant. On en ressort avec l'envie de cultiver la part de rêve et d'optimisme que l'on a tous en soi !

Artiste multifacette



- **Exposition Virginie Trefert - Vernissage le 13 juin à 19h**
Du 13 au 29 juin, 15h-18h, les mercredis, samedis et dimanches - Espace Corot Grande-Rue

VENDREDI 6

- CONCERT LOUIS CHEDID
Centre culturel Picasso à 20h30
Tarif plein : 26€, tarif pour les Ignymontains : 21€, tarif réduit : 16€. Infos et réservations sur [montigny95.fr](#)

- REPAIR CAFÉ
A l'atelier de 16h à 19h30
Entrée libre

VENDREDI 13

- EXPOSITION VIRGINIE TREFERT
Vernissage à 19h
Ouverture les mercredis, samedis et dimanches de 15h à 18h.
Espace Corot - Grande rue
Entrée libre

VENDREDI 13 ET SAMEDI 14

- COLLECTE DE DENRÉES
Organisée par le secours populaire de Montigny. Galerie commerciale de carrefour, de 8h30 à 17h

SAMEDI 14

- JOURNÉE KARAOKÉ
Organisée par l'association La valise solidaire. Salle René-Char, à partir de 16h. Entrée : 5€.
Contact : 06 67 36 67 77

MERCREDI 18

- FÊTE DE LA PETITE ENFANCE
Rue Simone-de-Beauvoir de 15h à 18h. Entrée libre

JEUDI 19

- CONSEIL MUNICIPAL
Salle René-Char à 19h
Entrée libre

SAMEDI 21

- FÊTE DE LA MUSIQUE
Lire p 12. Entrée libre

SAMEDI 28

- INAUGURATION DE LA FERME PÉDAGOGIQUE A 16h, 62 av Fernand-Bommelle Entrée libre

DIMANCHE 29

- CINÉ RELAX : MINECRAFT LE FILM Centre culturel rue Guy-de-Maupassant à 14h30 Entrée libre

- BROCANTE DE LA MLC Parvis Picasso de 9h à 18h Entrée libre

TRIBUNES

→ Ces textes sont publiés sans modification et les propos sont développés sous la seule responsabilité de leur auteur.

■ Majorité municipale Ensemble pour Montigny

Un budget 2025 responsable, fidèle à nos engagements

Le budget 2025 s'inscrit dans la continuité des engagements que nous avons pris devant les Ignymontains. Il repose sur une ligne claire : préserver notre cadre de vie, investir pour l'avenir et maintenir une gestion rigoureuse des finances communales.

Une fois encore, les taux d'imposition communaux n'augmenteront pas cette année. Quant aux tarifs municipaux, ils demeurent parmi les plus accessibles du département. Ce sont des choix forts, rendus possibles par une gestion sérieuse et maîtrisée ainsi qu'une vision à long terme. Face aux défis qui se posent à nous, nous faisons le choix de l'action. Une ville dynamique ne peut se permettre de rester immobile. Faut-il cesser d'investir dans des équipements publics alors que de nouvelles familles s'installent ? Faut-il laisser nos centres-villes se vider ou accompagner leur redynamisation ? Devons-nous attendre passivement que les effets du réchauffement climatique s'aggravent ou prendre notre part dans la transition écologique ? Notre réponse est claire : nous agissons, avec détermination et responsabilité.

Nous faisons le choix d'investir dans des équipements publics utiles, durables et adaptés aux besoins d'aujourd'hui comme de demain. Écoles, infrastructures sportives, espaces naturels, soutien au tissu associatif : ces projets sont au cœur de notre ambition pour Montigny. Ces investissements traduisent notre volonté d'accompagner l'évolution de la ville, d'en préserver l'attractivité et d'en améliorer le quotidien. Ils répondent à une exigence de solidarité et de responsabilité envers toutes les générations. Certaines voix agitent des chiffres pour faire peur, sans prendre en compte l'essentiel : Montigny se développe, et avec elle, ses ressources. C'est ainsi que nous préparons l'avenir.

Plus que jamais, la gestion des finances publiques appelle du sérieux, de la constance et une vision claire. C'est cette ligne que nous suivons, fidèles au mandat que les Ignymontains nous ont confié.

Les élus de la majorité municipale

■ Groupe Agissons pour Montigny

Sécurité à Montigny-lès-Cormeilles : informer sans dramatiser, agir sans attendre

À Montigny-lès-Cormeilles, commune dynamique du Parisis, de nombreux habitants nous font part de leur inquiétude face à la montée des incivilités et des violences du quotidien. Cette réalité, ressentie dans plusieurs quartiers, ne peut être ignorée. En tant qu'élus, nous nous faisons le relais de ce malaise grandissant.

En 2024, 1203 faits de délinquance ont été recensés, soit un taux de 45 pour mille habitants. Vols, cambriolages, trafics de stupéfiants, agressions... Les chiffres parlent d'eux-mêmes ! Les violences physiques atteignent un niveau préoccupant avec 273 agressions recensées, dont 91 visant spécifiquement des femmes. Ce chiffre, trop souvent passé sous silence, doit être entendu.

Face à cette réalité, la police municipale, bien que présente, ne dispose ni des effectifs ni des moyens suffisants pour répondre à l'ampleur des besoins. Sa visibilité reste trop faible, en particulier sur les horaires et secteurs les plus sensibles.

Nous appelons à un renforcement de la police municipale, à une politique de prévention active, et à une meilleure écoute des habitants. Il ne s'agit pas de céder à la peur, mais de construire ensemble un cadre de vie plus serein, plus sûr, plus humain. La sécurité est l'affaire de tous : soyons unis pour garantir à chacun le droit de vivre paisiblement dans notre ville.

Groupe Agissons pour Montigny

A SAVOIR

Etat Civil

Naissances

Abdelmoumen Edem
Abdinasir Salim Younes
Bedda-Zekri Dina
Bedda-Zekri Jannah
Bedda-Zekri Neyla
Belhadj Èline
Betbeder Mila
Bouanani Aylan
Dahmani Imrân
El Atrassi El Idrissi Malak
El Gharbaoui Jana
Gilles Kaïls
Ghulam Amir
Gonçalves Alba
Kingudi Fuku Rolly-Isaac
Kobo Monzele Aïlanna
Konte Manssitan
Lowata Semopa Djella Fawzâن
Maury Astruc Alexis
Mhaijer Zayn
Monteiro Rafael
Noblesse Cambianica Léa
Oliveira Rafael
Salah-Eddine Selmen
Sissoko Nour

Mariages

Gomes Anthony et
Gama Salvacao Cindy
Hervet Axel et Sekar Kaviya
Kassi Mohammed et
Bousrhal Oumaima
Mahboub Ahmed et
Bentaiba Lemya
Marzin Jérémie et Richefeu Elodie
Ziane Amine et Rouab Wassila

Décès

Bodéchon épouse
Hennequez Madeleine
Goyetche veuve Hébert Marie
Mendes Magalhaes Dias épouse
Da Costa Vieira Marie

CHANGEMENT DE NUMÉROS DES CHAINES TÉLÉVISÉES

Attention à compter du 6 juin 2025 il sera peut-être nécessaire de faire une mise à jour de votre box ou télévision. En effet, l'Arcom a adopté une nouvelle numérotation des chaînes de télévision numérique terrestre (TNT). Cette décision intervient notamment avec l'arrêt de C8 et de NRJ 12, remplacées, et avec la décision de Canal+ d'arrêter sa diffusion sur la TNT. Ainsi désormais France 4 sera diffusée sur la 4, la Chaîne Parlementaire sur la 8, Gulli sur la 12, BFM TV sur la 13, CNEWS sur la 14, LCI sur la 15, France Info sur la 16 et T18 sur la 18. NOVO19 sera diffusée sur la 19 à partir du 1^{er} septembre.

NOUVEAUX HABITANTS

Vous avez emménagé à Montigny-lès-Cormeilles depuis moins d'un an et vous souhaitez être conviés à la prochaine soirée d'accueil des nouveaux arrivants ? N'hésitez pas à nous signaler en adressant un e-mail avec votre prénom, nom, adresse et numéro de téléphone à communication@ville-montigny95.fr

PERMANENCES ADDICTIONS

Des permanences dédiées aux jeunes confrontés à des addictions sont organisées un lundi sur deux, au service Prévention (134 rue du Général-de-Gaulle, 1^{er} étage). Proposée en partenariat avec l'association Addictions France, cette permanence s'adresse aux moins de 25 ans concernés par tous types de dépendances : cannabis, drogues, tabac, jeux vidéo, achats compulsifs...

Les prochaines dates sont les lundis 16 et 30 juin. Retrouvez l'ensemble du calendrier sur montigny95.fr (rubrique Mon quotidien > Santé). Informations et prise de rendez-vous auprès du CCAS au 01 30 26 30 26.

VACCINATION GRATUITE

Dans le cadre de sa politique de santé et de prévention, la Ville de Montigny organise des séances de vaccination publique, gratuites et ouvertes à tous les habitants. La prochaine aura lieu le mercredi 11 juin 2025, de 17h30 à 19h, au 13 bis rue Elsa-Triolet. Pensez à apporter votre carnet de santé ou de vaccination.

Infos au 01 30 26 30 26.

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillo, 01 30 26 30 26. **Services techniques et d'urbanisme :**

• Permanence urbanisme sur RDV (mail : urbanisme@ville-montigny95.fr) le mardi de 14h à 19h.
127, rue de la République, 01 30 26 30 26. • Permanence logement sur RDV (mail : logement@ville-montigny95.fr) : mardi de 14h à 19h, 127 rue de la République, 01 30 26 30 26.

Permanences des élus : • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03.

Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).

MÉDIATHÈQUE : OPÉRATION REVISIONS

La médiathèque de Montigny-lès-Cormeilles, située place de la Libération, étend ses horaires d'ouverture habituels jusqu'à 19h jusqu'au 15 juin prochain pour permettre aux lycéens de réviser le baccalauréat.

Horaires :

- Mardi : 14h - 19h
- Mercredi : 10h - 19h
- Jeudi : 14h - 19h
- Vendredi : 14h - 19h
- Samedi : 10h - 19h

PERMANENCE MUTUELLE

2AH, c'est le nouveau service qui a été mis en place par l'agglomération Val Parisien en partenariat avec la Ville. Il permet aux ignymontains de se voir proposer, de façon neutre, la complémentaire santé la plus adaptée à leurs besoins et la plus économique. Des permanences se déroulent à l'Espace Mandela le 1^{er} jeudi du mois, uniquement sur rendez-vous, au 02 35 76 47 20. **La prochaine a lieu le 3 juillet de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.** Plus d'infos : montigny95.fr (rubrique Mon Quotidien/santé).

NEWSLETTER : ABONNEZ-VOUS !

Vous n'êtes pas encore abonné(e) à la newsletter de la Ville ? Direction montigny95.fr, renseignez votre adresse e-mail au bas de la page d'accueil et cliquez sur « S'abonner ». Vous recevez ainsi, un jeudi sur deux, l'essentiel de l'actualité ignymontaine et des idées de sortie. Autre moyen de rester informé des principales actualités de la Ville, abonnez-vous à la page Facebook de la Ville (Mairie de Montigny-lès-Cormeilles). Depuis quelques semaines, la Ville dispose également d'une page Instagram ([montigny_les_cormeilles](https://www.instagram.com/montigny_les_cormeilles/)), n'hésitez pas à « liker » les photos de la ville et à partager les vôtres en utilisant le hashtag #montigny95 !

SAMEDI 21 JUIN 2025

FÊTE DE LA MUSIQUE



RESTAURATION
SUR PLACE

À PARTIR DE 18H

Ville de
Montigny
Lès Cormeilles

PLACE DE LA LIBÉRATION

UNE SOIRÉE
SOUS LE SIGNE
DU BRÉSIL

PARVIS PICASSO

UNE
PROGRAMMATION
DE MUSIQUES
ACTUELLES